



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 11 FEVRIER 2019 à 18h

Présents : MM. DESSIRIEIX, BURBAUD, GERMAIN, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, FOUCHIER, Mme PLANTEVIGNE, Mme RODET, MM TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, MM. VIGNAUD, TURQAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, PANNETIER, PHELIPPEAU, LESAGE, VOUDON, GAUVIN, CHAUVET

Excusés : MM. RIPOCHE, JEAN, BONNEAU, MESNARD, FOURNIER, DEVIGE, Mme ROBERT-MORISSET, Mme VANDESTICK.

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le Président propose les budgets primitifs comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement : 9 793 209€ Section d'investissement : 8 845 347€

BUDGET ORDURES MENAGERES :

Section de fonctionnement : 1 258 784€ Section d'investissement : 254 340€

BUDGET HABITAT :

Section de fonctionnement : 365 150€ Section d'investissement : 247 244€

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement : 538 747€ Section d'investissement : 2 012 567€

BUDGET EAU POTABLE :

Section de fonctionnement : 1 227 073,58€ Section d'investissement : 3 400 248,65€

BUDGET LOTISSEMENT LA GACHERE :

Section de fonctionnement : 55 170€ Section d'investissement : 8 112,26€

Tous ces budgets ci-dessus sont votés à l'unanimité.

Toute personne intéressée peut les consulter au siège de la CdC.

DELIBERATION DE PRINCIPE POUR GARANTIE D'EMPRUNT SOLIHA

La commune de Rouillac va signer un bail à réhabilitation avec SOLIHA Charente pour la réalisation de deux logements d'insertion dans une ancienne maison route de Jarnac à Rouillac. Cet organisme sollicite la Communauté de Communes pour la garantie d'emprunt relatif aux travaux d'aménagement.

Le conseil communautaire donne un accord de principe à hauteur de 50 % du montant du prêt.

APPROBATION DES STATUTS DU SMABACAB

Les nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief sont validés à l'unanimité.

Jean-Louis DAVID, membre suppléant – démissionnaire de la commune d'Auge St-Médard, est remplacé par Michel SUZIGAN.

SUBVENTION « HABITER MIEUX »

Une subvention de 1000€ est accordée à Mme BEUNAT Claire – Gourville, dans le cadre du dispositif « Habiter mieux », au titre de travaux d'amélioration énergétique.

PERSONNEL BUDGET « EAU »

Sur les propositions du Président, le Conseil Communautaire approuve une augmentation du régime indemnitaire pour l'agent technique de catégorie B – Responsable du pôle Eau-Assainissement-Gémapi.

DIVERS

- Michel Trainaud interroge le Président sur la demande de subvention du Club Marpen (conseil communautaire du 4 février). Ce dernier propose que le sujet soit traité lors du prochain conseil communautaire.

- Une question est soulevée quant au projet d'implantation de CITF. Le Président présente les grandes lignes de l'étude financière réalisée par la SEM TERRITOIRE CHARENTE. Une réponse de l'entreprise est attendue dans les mois à venir.

Prochain conseil communautaire : le 11 mars 2019

A 20h30 le Président lève la séance.